

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 6206 du 9 avril 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ1808738S

Le commandant de la garde républicaine,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 22374 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727028S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2018 :

Prudhomme David NIGEND : 128 689 NLS : 5 280 959

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2018 :

Vandenbogaerde Renaud NIGEND : 152 267 NLS : 8 010 293

Cappelaere Laurent NIGEND : 168 410 NLS : 8 024 222

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2018 :

Letschert Laetitia NIGEND : 190 831 NLS : 8 039 770

Lacour Christophe NIGEND : 171 692 NLS : 8 031 281

Senecaut Guillaume NIGEND : 234 095 NLS : 8 086 347

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2018 :

Coy Laurent NIGEND : 123 492 NLS : 5 244 811

Adoir Jean-Sébastien NIGEND : 151 320 NLS : 8 009 500

Van Boxsom Stéphane NIGEND : 174 927 NLS : 8 035 426

Le Borgne Xavier NIGEND : 164 626 NLS : 8 021 352

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 avril 2018.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*